

# LA NOTE D'INFO AEY PS



## *Toujours à l'affût de nouvelles infos*

### Edito

*AEY PS se tient informée de l'actualité en matière de réglementation sociale, fiscale, sportive... et se doit de vous en faire part.*

*Si des sujets vous intéressent plus que d'autres, si des questions restent sans réponses, n'hésitez pas à nous contacter, cela pourra faire l'objet d'une prochaine note d'info.*

*Dans cette parution, vous découvrirez entre autres un bref passage de la Convention Collective Nationale du Sport et de son « avancée », ainsi que des mini interviews concernant le dispositif du Chèque Emploi Associatif. Vous pourrez notamment retrouver les témoignages d'une éducatrice bénéficiant de ce nouveau procédé et de différentes institutions (URSSAF, Caisse d'Epargne).*

***Nous remercions toutes les personnes venues partager un moment convivial et déguster la traditionnelle galette des rois au siège de notre association***

***le 20 janvier 2005.***

***Nous espérons que vous en garderez un bon souvenir.***

*Une aide à la vie associative,*

*une solution pour l'emploi.*

Dans ce numéro :		
Edito		Page 1
Interviews	Le Chèque Emploi Associatif (CEA)	Page 2
Législation	La Convention Collective Nationale du Sport	Page 2
Pôle Ressource	Les formations proposées par le CRIB	Page 3
Pôle Insertion	Recherche d'intervenants qualifiés	Page 3
Pôle Salaire	Les dernières mises à jour	Page 3
Pôle Emploi	Quelques chiffres reflétant l'activité de l'association	Page 4
Actualité sportive et socioculturelle	N'oubliez pas d'aller consulter le site du Conseil Général	Page 4
Avantages salariés et adhérents	Caisse d'Epargne et MMA	Page 4
Offres d'emploi	Educateurs toutes disciplines et des BEESAN pour cet été	Page 4

**Allez consulter notre site :**  
<http://aeyps78.free.fr>

## Interviews : une éducatrice, une association et différentes institutions

### L'Éducatrice...

« Les premiers renseignements ont été pris par l'association début juillet 2004 et les démarches auprès de la banque ont été faites courant septembre 2004. Quand enfin le papier faisant office de contrat et le chéquier sont arrivés, nous étions déjà début janvier 2005 et je n'avais toujours pas été payée depuis la rentrée. La mise en place est très longue et d'après l'association plutôt fastidieuse. De plus, rien ne correspond à mon statut de professeur de danse et aucun double n'est prévu pour le salarié. Nous sommes fin février et je n'ai reçu aucun document prouvant que je travaille dans cette association et que j'ai payé des cotisations. Je n'ai pas de contrat de travail, pas de bulletin de paie, je ne sais pas comment je dois procéder en cas de maladie. Et si je voulais arrêter ce cours, quels seraient mes droits ? Ma seule certitude est qu'après avoir fait un calcul rapide sur mon net horaire, les charges patronales et les charges salariales semblent équivalentes à un contrat traditionnel. Je reste donc convaincue que le CEA n'est pas adapté pour rémunérer un professionnel des métiers du sport ».

### L'Association...

« Les principaux problèmes que nous avons rencontrés jusqu'à présent sont d'une part les délais de réception des documents liés aux déclarations et d'autre part la difficulté à joindre les personnes référentes sur le chèque emploi associatif.

De plus, malgré un numéro vert mis à notre disposition, les indications données sont d'ordre général et ne répondent pas toujours à nos attentes.

Outre ces désagréments, nous espérons que ce dispositif simplifie de manière significative nos démarches administratives et sociales ».

### L'U.R.S.S.A.F...

« Le CEA est un prolongement du dispositif « impact emploi » sans l'intermédiaire du tiers de confiance. Toutefois, l'ouverture à ce dispositif est réservée aux associations ayant un effectif équivalent temps plein inférieur ou égal à trois. C'est l'association en tant que personne morale qui adhère au dispositif via un organisme bancaire. Elle reçoit ensuite un carnet de volets d'identification des salariés et un carnet de volets sociaux : les volets d'identification du salarié sont utilisés comme des contrats de travail et servent de déclaration unique d'embauche, les volets sociaux sont utilisés lors du paiement des salaires, l'employeur indique le montant du salaire net versé et le centre national CEA établit les attestations d'emploi pour chaque salarié. Le centre CEA édit également une facture mensuelle reprenant l'ensemble des cotisations obligatoires URSSAF, ASSEDIC, Retraite Complémentaire et Prévoyance... le cas échéant accompagnée d'un descriptif comptable pour l'affectation en comptabilité. Le recouvrement est fait par le centre national CEA pour l'ensemble des cotisations obligatoires, lequel centre établit également les déclarations annuelles ».

### La Caisse d'Épargne...

« Le monde associatif est un des employeurs les plus importants de France et ses besoins sont croissants. Le chèque emploi associatif permet de simplifier l'embauche (envoi de bordereau de déclaration au CNCEA) et le paiement du salarié (chèque). Le CEA n'exonère pas du respect du droit du travail, ni du paiement des charges sociales. C'est un dispositif d'aide aux formalités pour les associations même si limitatif puisque plafonné à 3 équivalents temps plein. Vous pouvez vous procurer le CEA aux guichets de la Caisse d'Épargne ».

**Attention : des démarches obligatoires sont à l'initiative de l'employeur notamment la cotisation à la formation professionnelle continue et la médecine du travail !**

## Législation : la Convention Collective Nationale du Sport

### La CFDT fixe ses conditions pour une signature avant l'été 2005.

La CFDT (Confédération Française Démocratique du Travail) est engagée depuis plusieurs années dans la négociation de la Convention Collective Nationale du Sport dont l'ensemble des partenaires sociaux a signé les textes fondateurs (champ d'application, formation professionnelle...).

« Nous voulons la signature d'un accord avant l'été 2005 et le respect du calendrier qui permet de passer en revue tous les chapitres et de confronter nos textes ». A ce jour, l'attitude de refus des employeurs de prendre en compte et d'accepter les avancées sociales obtenues dans les champs connexes freine les négociations et radicalise les positions.

Le désaccord entre les syndicats salariés et employeurs a entraîné la suspension des négociations.

Dans ce contexte peu favorable, il paraît peu probable que la CCNS soit ratifiée pour le 1er semestre 2005.

Source : [infosport.org](http://infosport.org)

## Pôle Ressource (CRIB) : un réseau d'aide et de conseil aux associations sportives

La première formation du CRIB a eu lieu le 24 janvier 2005. Elle avait pour thème « la comptabilité des associations ».

Cette soirée d'information a connu un vif succès auprès des bénévoles du département puisque de nombreuses associations étaient représentées. D'ailleurs, une deuxième formation sur ce thème est prévue courant avril 2005.

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous contacter :

[aeyps@club-internet.fr](mailto:aeyps@club-internet.fr)

### Prochaines formations :

14 mars 2005 «Réglementation sportive et organisation de séjours sportifs», à St Germain en Laye

23 mai 2005 «Convention Collective Nationale du Sport : enjeux pour les dirigeants d'association», à Marly le Roi

Labellisé par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative



## Pôle Insertion : des ateliers d'activité physique et de santé

*Le pôle est en pleine expansion !*

*L'activité de tous les ateliers pré-existants a repris entre les mois de septembre et décembre 2004. Un nouvel atelier s'est ouvert en janvier au foyer Sonacotra de Guyancourt, un autre va débiter en mars à Coignières et plusieurs projets sont en cours d'élaboration...*

*La demande s'amplifie et les intervenants actuellement en poste ne sont plus en mesure d'augmenter leur volume horaire. C'est pourquoi nous sommes à la recherche d'éducateurs susceptibles d'étoffer l'équipe insertion.*

*Dans la note d'info précédente, nous avons présenté les profils des personnes rencontrées dans les ateliers d'insertion. Afin d'apporter un complément d'informations, nous proposons aux personnes intéressées une réunion d'information qui se tiendra le jeudi 24 mars 2005 à 10h00 au siège de l'association.*

*Dans un souci d'organisation, nous vous demandons de confirmer votre présence en contactant Virginie LE GOFF ou Cindy BE-CAERT.*

Tél. : 01.39.07.87.42

Courriel :  
aeyps78insertion@yahoo.fr

## Pôle Salaire (Impact Emploi) : une aide à la gestion des salaires et des charges sociales

### Les dernières mises à jour

*La CSG et la CRDS sont calculées, à partir du 1er janvier 2005, sur 97 % du salaire brut, au lieu de 95 % en 2004.*

### Quelques chiffres :

- SMIC horaire (depuis le 01/07/04) : 7,61 € (mensuel : 1154,18 €)
- Plafond mensuel de la sécurité sociale : 2516 € (horaire : 15 €)
- La franchise est passée à 81 € par manifestation sportive (dans la limite de 5 manifestations/mois)

**Un service agréé « tiers de confiance » par l'URSSAF**

### Taxe sur les salaires :

Taux 2005	Assiette mensuelle	Assiette annuelle
4,25	Totalité du salaire	Totalité du salaire
4,25	De 575 à 1149 €	De 6904 à 13793 €
9,35	Au-delà de 1149 €	Au-delà de 13793 €

*L'abattement pour l'année 2005 en faveur des associations est de 5453 €.*

*L'assiette de calcul de la taxe sur les salaires est la base des cotisations URSSAF.*

**Contact :** Evelyne LE CARVENNEC au 01.39.07.74.64

**Courriel :** aeyps78compta@yahoo.fr

## Pôle Emploi :

### QUELQUES CHIFFRES REFLÉTANT L'ACTIVITE DE L'ASSOCIATION POUR L'ANNEE 2004

#### Types de contrats :

192 CDD et 118 CDI

#### 139 salariés :

70 femmes et 69 hommes

#### SOIT 18 équivalents temps plein

#### 129 structures dont :

- 61 Associations sportives
- 16 Associations socioculturelles
- 14 Collectivités locales

### FINANCEMENT DE FORMATION

*AEY PS souhaite vous accompagner dans vos démarches de formation professionnelle.*

*Ainsi, n'hésitez pas à nous contacter pour que l'on étudie ensemble les possibilités de financement partiel de votre formation.*

*La participation financière d'AEY PS est soumise à conditions (structure de formation agréée, formation en rapport avec l'activité exercée...), c'est pourquoi un entretien au préalable est indispensable.*

*Pour les formations 2005 contactez nous dès maintenant.*

**Contact :** Jennifer MAINGAUD

01.39.07.86.19

**Courriel :** aeyps78cpedago@yahoo.fr

# Actualité sportive et culturelle

## ANIMATION EMPLOI EN YVELINES

### PROFESSION SPORT

Hôtel du Département  
2 place André Mignot  
78012 VERSAILLES Cedex  
Téléphone : 01.39.07.74.64  
Téléphone : 01.39.07.86.19  
Télécopie : 01.39.07.72.39  
Courriel : [aeyps@club-internet.fr](mailto:aeyps@club-internet.fr)  
Site : <http://aeyps78.free.fr>

#### Sport :

- > Inter Régions enfants technique + combat (karaté), les 19 et 20 mars au Chesnay (gymnase Nouvelle France),
- > Les Régates de Versailles, Cercle Nautique de Versailles, le 20 mars au Grand Canal du Château de Versailles,
- > Championnat de Basket Handisport au mois de mai 2005, à Elancourt,
- > 4ème Jeux Mondiaux des personnes de petite taille, du 1er au 7 juillet (cérémonie d'ouverture le 1er juillet), à Rambouillet.

#### Divers :

Vous pouvez consulter toutes les dates concernant les concerts de musique, les expositions, les pièces de théâtre... sur le site du Conseil Général des Yvelines (<http://www.cg78.fr>)

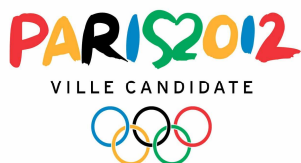
#### Allez consulter les sites suivants:

Direction Départementale Jeunesse et Sports, <http://www.ddjs-yvelines.jeunesse-sports.gouv.fr>  
CDOS des Yvelines, <http://yvelines.franceolympique.com>

#### Paris 2012

Soutenons la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques de 2012.

[Http://www.paris2012.fr](http://www.paris2012.fr)



#### Le saviez-vous ?

La marche, la natation et le patinage sont les trois sports préférés des Français.

## Avantages salariés et adhérents



Vous souhaitez vous renseigner sur les différents produits d'épargne mis à la disposition des associations,

contactez M. AITYAYA.

*e-mail* : [jeanlouis.aityaya@ceifo.caisse-epargne.fr](mailto:jeanlouis.aityaya@ceifo.caisse-epargne.fr)

M. SAUWALA, partenaire du CRIB, intervient le 9 mars 2005 à Triel lors d'une réunion consacrée aux responsabilités et assurances des dirigeants associatifs. Vous souhaitez également qu'une telle intervention soit mise en place : contactez nous.



## Offres d'emploi

### Pour nos adhérents, nous recherchons :

- Des BEESAPT,
- Des BEESAN,
- Des BNSSA,
- Un BEES Escalade,
- Un BEES Rugby,
- Plusieurs DEUG, et/ou LICENCE STAPS (stage d'une semaine pendant les vacances d'été),
- Plusieurs BEES Métiers de la Forme,

Contactez Jennifer MAINGAUD  
au 01.39.07.86.19

Allez consulter les offres d'emploi sur le site du Conseil Général des Yvelines  
[Http://www.cg78.fr/sport/](http://www.cg78.fr/sport/)